



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

volailles

Question écrite n° 75898

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les méthodes d'élevage industriel. Huit cents millions de poulets sont élevés chaque année en France, entassés dans des hangars sans fenêtre. La plupart des problèmes rencontrés résultent de la détermination des éleveurs industriels à forcer les volailles à grossir. Du fait de cette croissance accélérée, les poulets souffrent de pénibles troubles aux pattes qui portent grandement atteinte à leur bien-être et entraînent des difficultés de locomotion. En outre, le comité scientifique - CSSBEA - conclut dans un rapport que les poulets reproducteurs sont couramment soumis à des restrictions quantitatives et chroniques de nourriture qui les amènent à avoir très faim. Aussi, il souhaiterait savoir ce qu'entend prendre comme mesure le Gouvernement afin d'améliorer les conditions de vie des poulets reproducteurs.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75898

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2450